

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



CITÉMÉTRIE



BALADE THERMIQUE A CAGNES SUR MER

Analyse des bâtiments avec une caméra thermique

Gratuite
Conviviale
Originale



SAMEDI 14 JANVIER 2017

9h30-10h : Balade thermique au sein de la résidence l'Eden Park – 7 chemin des Lavandins, suivie d'un petit déjeuner convivial pour se réchauffer.

OUVERTE A TOUS et sur inscription préalable en mairie . Le point de RDV est devant la résidence

10h-11h : Restitution et atelier sur la rénovation énergétique de vos logements : aides financières, solutions de rénovation, ...

Ouvert à tous les habitants de la commune – Mairie Annexe du Val Fleuri, 97 chemin du Val Fleuri

Informations – inscriptions Mairie de Cagnes sur Mer – 04.93.22.19.04 / allomairie@cagnes.fr

Qu'est ce que c'est ?

C'est l'occasion de **profiter de la venue d'un expert**, pour vous informer sur les performances thermiques de votre logement et d'une copropriété. L'expert vous donnera **des conseils neutres et gratuits pour améliorer l'isolation de votre habitat**.

L'Espace Info Energie de la Métropole NCA, vous invite à venir découvrir un immeuble comme vous ne l'avez jamais vu grâce aux **images infrarouges** prises par une **caméra thermique**. **Que vous soyez résident de la copropriété l'Eden Park ou de copropriétés voisines, cette balade thermique vous est destinée.**

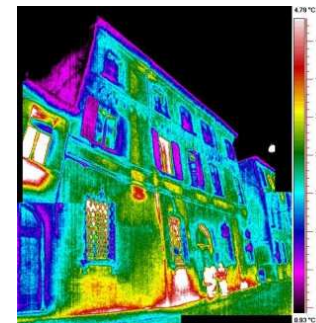
Rendez vous le samedi 14 janvier 2017 à 9h30 à l'entrée de la résidence l'Eden Park.

Accompagné de la **Conseillère Info Energie et de l'animateur du Programme « Rénovons ensemble votre logement »**, vous pourrez assister à la thermographie des façades et **visualiser les déperditions de chaleur**.

Il vous sera ensuite expliqué comment **la Métropole Nice Côte d'Azur peut vous accompagner pour réaliser votre projet de rénovation**, par le biais de son programme « Rénovons ensemble votre logement » (accompagnement financier, technique et administratif gratuit).



**7 chemin des Lavandins : point de RDV 9H30
à l'entrée de la résidence**



INSCRIPTIONS

Pour participer à la balade, une inscription est nécessaire auprès de la mairie avant le 12 janvier 2017 (20 places maximum)

Parlez en autour de vous, cela peut intéresser vos voisins, amis, ...